

## ecosystem obtient le renouvellement de son agrément pour 6 ans

*L'éco-organisme dévoile sa feuille de route*

Paris, le 29 mars 2022 : **ecosystem, principal éco-organisme en charge de l'allongement de la durée de vie des équipements électriques et électroniques, a obtenu des Pouvoirs publics le renouvellement de son agrément jusqu'en 2027, pour les équipements ménagers, professionnels et les lampes.**

Cette nouvelle période d'agrément concorde avec l'application des lois AGEC\* et Climat & Résilience, et va permettre à l'éco-organisme d'appliquer concrètement les ambitions de ces deux textes réglementaires. Historiquement tourné vers la collecte et le recyclage, le rôle d'**ecosystem** élargit son périmètre à la réparation et renforce son soutien au réemploi et à la réutilisation. A la fois entreprise à mission et éco-organisme, **ecosystem** s'engage sur 4 chantiers prioritaires :

- **Augmenter le réflexe réparation** : 2 millions de réparations supplémentaires d'ici 2027 ;
- **Réemployer / réutiliser** : doubler le nombre d'appareils réemployés ;
- **Réutiliser les matières** : collecter 4,8 millions de tonnes pour produire de nouvelles ressources ;
- **Lutter contre le réchauffement climatique** : augmenter de 50% le volume de CO<sub>2</sub> évité ;

**Nathalie Yserd, directrice générale de l'éco-organisme déclare** : « Après 15 mois de travail intensif sur ce nouvel agrément, nous nous réjouissons que les services de l'État nous renouvellent leur confiance. Notre éco-organisme est en ordre de marche pour apporter sa contribution opérationnelle en faveur de l'allongement de la durée de vie des équipements. Après 16 ans d'existence, nous disposons d'une solide expérience pour œuvrer contre le gaspillage, protéger les ressources et lutter contre le réchauffement climatique. Nos activités vont permettre le développement de nouvelles compétences techniques et industrielles, non délocalisables, en plus des milliers d'emplois déjà créés dans les territoires, notamment dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. »

### Augmenter le réflexe réparation

Avec la mise en œuvre du fonds réparation, **ecosystem** espère créer un nouveau réflexe réparation chez les consommateurs. Grâce à l'ouverture, dès l'automne 2022, du « bonus réparation » sur les produits électriques et électroniques, les factures de réparation hors garantie des Français devraient diminuer de 26% en moyenne pour les équipements concernés par le fonds.

Pour déployer cette nouvelle mesure en faveur du pouvoir d'achat des Français, **ecosystem** s'appuiera sur un réseau de réparateurs professionnels, labellisés « QualiRépar ».

**ecosystem** ambitionne à terme de permettre aux Français d'effectuer 20% de réparations additionnelles.

### Réemployer / réutiliser les appareils

Depuis la création de la filière en 2006, **ecosystem** et ses partenaires historiques de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont permis le réemploi et la réutilisation de 6 millions d'équipements électriques et électroniques. Grâce à la mise en œuvre du fonds réemploi et réutilisation prévu dans le nouvel agrément, l'engagement d'**ecosystem** auprès des structures de l'économie sociale change de dimension. L'éco-organisme prévoit de consacrer plus de 11 millions d'euros par an au développement des activités de réemploi et de réutilisation des équipements électriques ménagers, pour qu'un appareil sur 2 confiés à ces acteurs soit réemployé.

## Réutiliser les matières

**ecosystem** vise les 65% de taux de collecte réglementaire, qui représentent à horizon 2027, notamment pour les équipements ménagers : 890 000 tonnes d'équipements électriques et électroniques collectés et 4,8 millions de tonnes cumulées sur la période 2022-2027.

Le développement de cette collecte reposera sur quatre leviers majeurs :

- la mobilisation massive des consommateurs ;
- la mise en place de nouvelles solutions telles que la collecte à domicile en milieu urbain ;
- l'amélioration du tri dans les déchets du bâtiment, les déchets métalliques et les encombrants ;
- la lutte contre l'export et les pratiques illégales avec le concours indispensable des Pouvoirs publics qui est le seul à avoir un pouvoir de sanction.

## Lutter contre le réchauffement climatique

En comparaison de la production de matières vierges, le recyclage permet un bénéfice environnemental conséquent puisqu'il génère moins de CO<sub>2</sub>. L'augmentation des volumes recyclés et le pilotage des activités d'**ecosystem** vont permettre d'augmenter de près de 50% le volume de CO<sub>2</sub> évité d'ici 2027. Concrètement, il s'agira de passer de 548 000 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées en 2021 à 822 000 tonnes en 2027.

En outre, **ecosystem** se fixe comme objectif d'éliminer 15% de gaz réfrigérants en plus (contenus dans les appareils tels que réfrigérateurs ou congélateurs) dont l'impact sur le réchauffement climatique est fort, soit 1,5 million de tonnes de CO<sub>2</sub> éliminées en 2027.

### Chiffres clés 2021

#### 1. Ménager : Appareils électriques et électroniques des ménages

- **664 795** tonnes d'équipements ménagers collectées
- Soit l'équivalent de **106,7** millions d'appareils
- Correspondant à **12,9** kg/habitant
- **633 425** appareils réemployés ou réutilisés avec les partenaires de l'économie sociale et solidaire
- **104 000** téléphones portables collectés via la solution « **Je donne mon téléphone.fr** » - dont 75 700 en 2021

#### 2. Lampes : Ampoules et tubes

- **5 166 tonnes** d'ampoules et tubes collectées
- Soit l'équivalent de **57,4 millions** d'ampoules et tubes

#### 3. Équipements professionnels et extincteurs

- **70 964 tonnes** d'équipements professionnels collectées
- **148 471** petits extincteurs collectés

### Contacts presse :

Mélissa Bire – 06 50 02 16 38 [mbire@agence-cia.com](mailto:mbire@agence-cia.com) / Elodie Laloum – 06 61 41 13 05 [elaloum@agence-cia.com](mailto:elaloum@agence-cia.com)

**A propos : ecosystem** est un **éco-organisme**, c'est-à-dire que nous sommes une entreprise à but non lucratif d'intérêt général, agréée par les pouvoirs publics pour **la collecte et le recyclage** sous forme de **nouvelles matières premières, dépolluées et réutilisables**, des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ménagers et professionnels, des lampes et des petits extincteurs. Nous sommes aussi une **entreprise à mission** depuis le 24 juin 2021 et notre raison d'être, la protection de l'environnement, des ressources naturelles et de la santé, est désormais déclinée en 5 objectifs sociaux et environnementaux mesurables.

[www.ecosystem.eco](http://www.ecosystem.eco), LinkedIn [@ecosystem](https://www.linkedin.com/company/ecosystem), Facebook, Instagram et Twitter : [@ecosystem.eco](https://twitter.com/ecosystem.eco)